



## **Politique de féminisation adoptée par le comité éditorial pour les textes du livre collectif**

Afin de cesser de rendre les femmes invisibles dans la langue écrite (voir l'ouvrage précurseur de la linguiste Marina Yaguello : *Les mots et les femmes*, 1978) ou encore d'associer systématiquement des femmes à des titres de genre masculin qui peuvent très bien se féminiser (Madame le Ministre / Madame la Ministre) sans rendre le texte pénible à lire et sans s'arroger le droit de changer les règles orthographiques et syntaxiques du français. On suivra la politique de féminisation qui suit.

On évitera autant que possible la répétition des noms désignant des personnes, par ex. : *les enseignantes et les enseignants*. Pour ce faire, on utilise des termes épiciens (*élève*) ou génériques (*le corps enseignant*, plutôt que *les enseignantes et les enseignants*). On tient compte des connaissances de nos lecteurs ; par ex., si on écrit : *les lecteurs du Devoir savent que...* personne ne pensera qu'il s'agit seulement d'hommes, on comprendra plutôt, évidemment, qu'il s'agit de toutes les personnes qui lisent *Le Devoir*. On pourrait aussi écrire *le lectorat du Devoir*.

On refusera toute forme syntaxique non standard (par ex. : *ils, elles pensent que...*) comme toute forme orthographique qui va à l'encontre des règles de l'orthographe (par ex., ajouter la marque de pluriel à celle du féminin seulement et non à celle du masculin : *les élu-es* ou *les élu·es*). À la limite, on pourrait utiliser les points médians (plutôt que le point de ponctuation), car ils ne gênent pas trop la lecture et ne vont pas à l'encontre des règles orthographiques, par ex. *les élu·e·s*. Mais comme cela va à l'encontre des règles typographiques, il faut autant que possible les éviter.

Il n'y a aucune raison pour que le terme féminin précède systématiquement le masculin et encore moins pour que le féminin seul rende compte d'un groupe de personnes qui comprend des hommes. Pour parler des personnes qui enseignent au primaire, bien entendu, il est normal d'écrire : *les enseignantes et les enseignants*, mais pour les travailleurs de General Motor, il serait préférable d'écrire *les travailleurs et les travailleuses de General Motor*.